

Fiche de proposition d'un cours scientifique

TITRE DU COURS : Propriété intellectuelle et Valorisation du numérique

Intervenants (*préciser le statut, c'est important pour l'administration*) : Marie Lorphelin (IR Inria), Philippe Broun (IR Inria) et Elise Taillant (IR Inria)

Nombre d'heures et calendrier ou période du cours : 4h (2x 2h) à compter de mars 2024

Public visé : Master, Doctorants.

Objectif du cours : Donner les bases de la propriété intellectuelle de manière générale et spécifiquement autour du logiciel, acquérir des bonnes pratiques, réfléchir sur les possibles voies de valorisation des travaux de recherche dans le numérique.

Descriptif du cours :

Théorie (2h) :

1. La propriété intellectuelle
 - Qu'est ce que la propriété intellectuelle ?
 - Le cas particulier des logiciels :
 - o Droit d'auteur, droits de paternité, droits patrimoniaux
 - o Faut il protéger les logiciels, pourquoi ? comment ?
2. Les bonnes pratiques de création de logiciel
3. La valorisation
 - Qu'est ce que la valorisation ?
 - Les différentes voies de valorisation des logiciels
 - Focus sur les logiciels Open-source

Cas pratiques(2h) :

Mise en situation par petits groupes autour de cas réels.

- Définition des éventuelles actions de protection à mettre en œuvre
- Propositions de voies de valorisation et mode opératoire
- Présentation des cas au reste du groupe.